

Animation musicale

L'organiste et la chorale sont à la charge des fiancés et laissés à leur libre choix. La paroisse ne convoque personne d'elle-même. Pendant la cérémonie, l'éventuel accompagnement choral et musical est choisi parmi le répertoire religieux. Si, dans des circonstances particulières, des éléments d'une autre nature étaient demandés, ils pourraient trouver leur place à l'entrée et à la sortie de la célébration.

En fonction de leur possibilité, **les chorales paroissiales acceptent de se rendre disponibles**. Les frais demandés, variables d'une chorale à l'autre, servent au renouvellement de leur matériel (micro, sono,...) et au fonctionnement de leur association.

Chorales

Bachy, Bourghelles, Cobrieux, Quennaumont, Wannehain :

Benjamin Watteuw benjamin.watteuw@gmail.com

Camphin-en-Pévèle : Anne Delquignies anne.delquignies@orange.fr

Cysoing : Philippe Moons philippe.moons@free.fr

Mouchin : Christiane Baumont 0320797102

Organistes (orgue dans les églises de Cysoing et Camphin) :

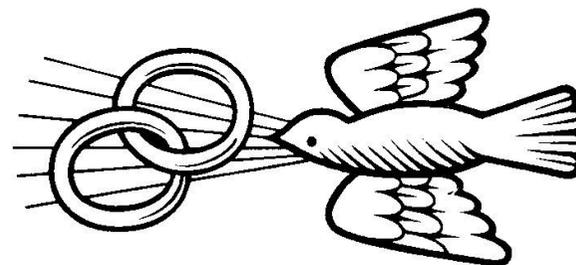
Ludovic Crapet ludovic_crapet@yahoo.fr

Stéphanie Allaëys stephanie.allaëys@ac-lille.fr



Le Père Grégory et toute l'équipe paroissiale sont heureux de vous accompagner pour ce moment essentiel de votre vie. N'hésitez pas à les contacter.

09 79 35 33 74 alliancenuouvelle@orange.fr



Vous avez décidé de vous marier à l'Eglise.

L'Eglise se réjouit de votre décision. La paroisse de l'Alliance Nouvelle met tout en œuvre pour pouvoir vous aider à vivre ce moment avec sérénité et joie.

Accueil et conditions

L'Eglise accueille et propose des moyens adaptés à chaque situation pour progresser dans l'amour et cheminer dans la foi chrétienne. Pour pouvoir célébrer un mariage à l'Eglise, il est nécessaire :

- **Qu'au moins l'un des deux conjoints soit catholique.**
- **Qu'aucun conjoint ne soit lié par un mariage** catholique antérieur (qu'en cas de mariage avec un non-baptisé, celui-ci ne soit pas lié par un mariage civil valide avec un autre non-baptisé)
- Que, suivant la loi française, **le mariage civil soit célébré avant le mariage religieux.**

Les engagements du mariage

Le mariage pour faire fructifier l'amour s'appuie sur le **consentement libre** des époux. L'homme et la femme **s'engagent définitivement** l'un envers l'autre. Ils veulent persévérer dans **la fidélité** de leur amour pour toute la vie. Ils acceptent la responsabilité d'être **parents**.

Inscription

Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est à **compléter aux permanences paroissiales** à l'espace Mère Térésa, 86 rue Salvador Allende à Cysoing. Elles ont lieu le jeudi de 14h à 16h et le samedi de 11h à 12h. Vous proposez aux accueillants la date que vous souhaitez. Les mariages sont habituellement célébrés à 11h ou 14h30 ou 16h. Le célébrant (prêtre ou diacre) vous rappellera dans la semaine qui suit pour vous confirmer sa disponibilité. **La date n'est validée qu'à partir du moment où vous avez eu la confirmation par le célébrant.**

Éléments à fournir

Pour établir votre dossier et confirmer votre demande, merci de nous faire parvenir :

- Vos **actes de naissance** intégraux et récents (copies originales)
- Vos **dates et lieu de baptême**
- Une **photo** de vous deux
- Votre **acte de mariage civil** s'il a déjà eu lieu (sinon vous le remettrez le jour du mariage)
- La **liste de vos témoins**
- Votre **participation aux frais de 180€** : chèque à l'ordre de *Paroisse Alliance Nouvelle*. Il sera encaissé à la date du mariage ou à la date que vous préciserez. Cette participation couvre : éclairage, chauffage, frais d'animation, entretien des locaux, dossier administratif, livret, ...

Préparation

Devant les défis du mariage, l'Église vous accompagne vers cet engagement. Cette préparation nécessaire se déroule en trois temps :

- **Une réunion d'information** en novembre qui permettra de vous présenter le parcours et de répondre à vos questions pratiques.

- **Un temps pour réfléchir à votre projet de couple** et au sens du mariage. Cela peut se faire de manières diverses : avec des couples de la paroisse en soirée ou le dimanche (voir fiche d'inscription remise à l'inscription), avec la paroisse de votre lieu de résidence, ou encore en week-end dans un centre spirituel.
- **Des rencontres avec le prêtre ou le diacre** qui célébrera votre mariage. Cela permettra de préparer la célébration.

Célébration

Déroulement

Lors de la préparation, il vous sera remis **un livret qui vous explique le déroulement du mariage**. De nombreuses propositions de textes bibliques, de formulations permettant de tenir compte des diverses situations sont ainsi proposées. Vous pourrez solliciter vos proches pour l'une ou l'autre lecture.

Concernant **les photos**, il est bien sûr possible d'en faire. Il s'agit de rester discret pour permettre la prière de tous. Il sera possible de se déplacer pour les moments essentiels : cortège d'entrée et de sortie, la bénédiction des alliances, les signatures.

Les églises de la paroisse

Pour chacune de nos églises, **des bénévoles assurent l'accueil**. Ils peuvent l'ouvrir pour vous permettre de prévoir votre **décoration florale**, l'animation musicale, ... Merci de ne les solliciter qu'à bon escient.

Bachy (300 pl)	Jacques Desrousseaux	0320796289
Bourghelles (250pl)	Thérèse Béarée	0320845822
Camphin (400 pl)	Michelle Plateau	0320844620
Cobrieux (120 pl)	Rufin Cochetoux	0320846945
Cysoing (600 pl)	Eglise ouverte	
Louvil (200 pl)	Myriam Sion	0320795841
Mouchin (400 pl)	Jean-Pierre Delaby	0320796018
Quennaumont (120 pl)	Hélène Demeyer	0320795269
Wannehain (200 pl)	Bernadette Vanpouille	0320845601